



C. WILD 2

Le Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) présente ses compliments et a l'honneur d'inviter les membres et observateurs à se faire représenter à la deuxième session du *Dialogue de haut niveau de l'OMPI sur le numérique* (WILD) qui se tiendra à Genève, au siège de l'OMPI, du 14 au 16 avril 2026. Les réunions du WILD se tiendront tous les jours de 10 h 00 à 13 h 00 et de 13 h 00 à 18 h 00 (heure d'été d'Europe centrale).

Le WILD offre aux responsables des offices de propriété intellectuelle ou d'organisations l'occasion de débattre de questions liées aux technologies de l'information et des communications (TIC), notamment les stratégies et politiques dans le secteur du numérique, les solutions numériques, les données de propriété intellectuelle, l'incidence des technologies émergentes sur l'administration de la propriété intellectuelle et les services connexes. La participation de figures dirigeantes du secteur des TIC, telles que des responsables de services informatiques, ou de hauts responsables et, s'ils le souhaitent, de responsables d'offices de propriété intellectuelle, est donc attendue.

Le programme provisoire (document WILD/2/1 Prov.) peut être consulté sur le site Web de l'OMPI à l'adresse https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=90908 et d'autres documents de travail seront mis à disposition en temps voulu.

L'interprétation simultanée sera assurée en français, anglais, arabe, chinois, espagnol et russe.

Les délégués désignés pour participer en présentiel sont priés de s'enregistrer d'ici au 1^{er} avril 2026 en utilisant le lien https://www.wipo.int/registration/fr/form.jsp?organization=WIPO®istration_id=637 et le code de sécurité suivant : YV96DQ37HX.

L'OMPI s'étant engagée à promouvoir l'égalité des sexes, il serait souhaitable que la parité puisse être prise en considération lors de la désignation de la ou des délégués.

/...

En outre, la première session du WILD a permis de recenser plusieurs mesures clés qu'il est recommandé aux offices de propriété intellectuelle et à l'OMPI de prendre. Si votre office ou votre organisation souhaite participer aux prochaines étapes, je vous saurais gré d'envoyer les renseignements concernant vos représentants au Secrétariat à l'adresse ict-leadership@wipo.int d'ici au 30 janvier 2026. Veuillez consulter l'annexe de la présente circulaire pour davantage de précisions concernant les prochaines étapes et les orientations relatives à la participation aux travaux.

Toute question concernant cette session peut être soumise au Secrétariat, à l'adresse suivante : ict-leadership@wipo.int.

Le 23 décembre 2025

KN

Pièce jointe : Annexe – Prochaines étapes et orientations relatives à la participation aux travaux

**PROCHAINES ETAPES ET ORIENTATIONS
RELATIVES A LA PARTICIPATION AUX TRAVAUX**

À la première session du WILD, les participants ont recensé les cinq mesures clés ci-après qu'il est recommandé aux offices de propriété intellectuelle et à l'OMPI de prendre dans le cadre des prochaines étapes :

- a) mettre en place un réseau de directeurs des services informatiques et de directeurs des services technologiques au sein des offices de propriété intellectuelle;
- b) créer un forum pour partager des informations sur les services TIC et les portefeuilles de solutions;
- c) organiser des ateliers de partage des connaissances ou des séances de formation pour renforcer les capacités;
- d) collaborer sur un ou plusieurs projets pilotes visant à exploiter les technologies émergentes, par exemple un hackathon ou un code fest consacré aux outils destinés aux activités et services en matière de propriété intellectuelle; et
- e) mettre en place un ou plusieurs groupes de discussion pour collaborer sur les principaux domaines d'intérêt : un groupe dédié aux outils d'IA a été proposé comme premier groupe de ce type.

Conformément aux mesures clés recensées, le Secrétariat propose de créer deux groupes : 1) un réseau CIO-CTO, réunissant des directeurs de services informatiques, des directeurs techniques ou de hauts responsables des TIC chargés des politiques, des stratégies et de la transformation numérique; et 2) un groupe de collaboration sur les outils d'IA, composé de chefs d'entreprise ou de spécialistes de l'IA chargés de piloter la transformation numérique. La participation à ces deux initiatives est entièrement volontaire.

Si votre office souhaite participer au réseau CIO-CTO ou au groupe de collaboration, veuillez envoyer les informations suivantes au Secrétariat à l'adresse ict-leadership@wipo.int.

- initiatives auxquelles votre office souhaite participer (réseau CIO-CTO/groupe de collaboration sur les outils d'IA);
- nom de l'office ou de l'organisation;
- nom, prénom (Mme ou M.);
- fonctions au sein de l'office; et
- adresse électronique.